

Nombre de  
membres en  
exercice

**28**

Présents et  
représentés

**25**

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU BUREAU DU GRAND ANNECY**

### **SEANCE du 3 DÉCEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un  
Le trois du mois de décembre à huit heures

Le BUREAU du Grand Anancy, dûment convoqué en séance officielle le vingt six novembre deux mille vingt et un, s'est réuni en visioconférence en séance Ordinaire sous la présidence de Frédérique LARDET, Présidente.

#### Délibération

Date  
d'affichage

8 DÉC. 2021

Déposée en  
Préfecture le

7 DÉC. 2021

#### Etaient présents

Etienne ANDRÉYS, Christian ANSELME, François ASTORG, Pierre BRUYERE, Sandrine DALL'AGLIO, Samuel DIXNEUF, Denis DUPERTHUY, Ségolène GUICHARD, Charlotte JULIEN, Frédérique LARDET, François LAVIGNE-DELVILLE, Bruno LYONNAZ, Viviane MARLE, Jean-Claude MARTIN, Catherine MERCIER-GUYON, Thomas MESZAROS, Aurélien MODURIER, Magali MUGNIER, Alexandre MULATIER-GACHET, Monique PIMONOW, Marc ROLLIN, Christian ROPHILLE, Didier SARDA, Jean-Louis TOÉ

#### Avait donné procuration

Fabienne DULIEGE à Frédérique LARDET

#### Etaient excusés

Jean-Pascal ALBRAN, Gilles FRANÇOIS, Eric PEUGNIEZ

Aurélien MODURIER est désigné(e) en qualité de Secrétaire de séance

### **OBJET**

#### **CHANTIER LOCAL D'INSERTION - SUBVENTIONS DU FDI ET DU DÉPARTEMENT EN COMPENSATION DU FSE 2021**

Le fonds social européen (FSE) a soutenu financièrement le chantier local d'insertion (CLI) du Grand Anancy entre 2014 et 2020, dans la mise en œuvre de son projet d'insertion socio-professionnelle au profit des publics les moins qualifiés et les plus en difficulté. Cet appui financier s'est opéré via la Conseil Départemental de la Haute-Savoie qui dispose d'une subvention globale au titre du FSE, en tant qu'organisme intermédiaire (OI).

La nouvelle programmation financière européenne (2021-2027) devait démarrer dans le courant de l'année 2021. Toutefois, elle a pris du retard aux niveaux européen et national. L'année 2021 est donc une année dite de « transition ». Pour maintenir une continuité dans la programmation des activités, le Département a obtenu une enveloppe constituée de reliquats de crédits FSE des années antérieures. Cependant, cette enveloppe étant inférieure à celle des années précédentes, elle n'a pu bénéficier aux 4 ateliers et chantiers d'insertion publics du département, dont le CLI du Grand Anancy.

Dans ce contexte et conscient des difficultés rencontrées, le Département, en accord avec les services de l'Etat, a décidé de mettre en place des mesures de subventions complémentaires.

Le CLI recevra donc pour 2021 le montant de la subvention FSE dont il n'a pas pu bénéficier, soit 40 500 €. Le Département financera 50% sur des crédits départementaux et 50 % par des crédits du fonds départemental d'insertion (FDI) de l'Etat.

Pour bénéficier de ces aides complémentaires,

**LE BUREAU DECIDE :**

- d'approuver la Convention d'aide à la consolidation proposée dans le cadre du FDI par la DDETS, pour un montant de 20 250 € pour l'année 2021, jointe en annexe ;
- d'autoriser la Présidente à signer ladite convention ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération ;
- d'autoriser Madame la Présidente à solliciter l'aide financière du Département de la Haute-Savoie également pour un montant de 20 250 € pour l'année 2021.

**LA DÉCISION A ÉTÉ ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Voix POUR : 25

AINSI DELIBERE,

Pour extrait conforme  
Pour la Présidente et par délégation,  
Le Directeur Général,



Sébastien LENOIR.